

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>14 septembre 2020</b>
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 14 septembre 2020 à 19 h 30 à huis clos et enregistrée tel que l'exige l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre  
 District No 2 - Madame Anabel Vachon  
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme  
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 17 août 2020
4. Dossiers en cours
  - 4.1 Suivi des dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer - Août 2020
  - 5.2 Brigadier substitut - Jean Thivierge
  - 5.3 Hausse du coût des locations de salles
  - 5.4 Financement temporaire - TECQ
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE
  - 7.1 Permis de réunion - Saison glace 2020-2021
  - 7.2 Éclairage du Centre des loisirs
  - 7.3 Démolition piscine

8. TRAVAUX PUBLICS
  - 8.1 Abris pour abrasifs
  - 8.2 Dossier bris gazébo - 215, 7<sup>e</sup> Rue Ouest
  - 8.3 Ajout collectes matières compostables
9. URBANISME
  - 9.1 Dérogation mineure DM 2020-02 - Jonathan Faucher
10. INCENDIE
  - 10.1 Dépôt et rapport annuel au Ministère de la Sécurité publique
11. PROCHAINE SÉANCE
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

20-09-7694

ADOPTÉ

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

#### 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 17 août 2020

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 17 août 2020 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 17 août 2020.

20-09-7695

ADOPTÉ

### 4. DOSSIERS EN COURS

**Madame Josée St-Pierre** nous entretient sur :

- Rien de spécial à mentionner

**Madame Anabel Vachon** nous informe sur :

- Activités Stratégie Jeunesse
- Marché public a eu lieu

**M. Pascal Lessard** nous entretient sur :

- Chambre de commerce : pas plus d'avancement
- Aréna : Peinture de la glace prévue le 18 septembre  
Même concessionnaire au casse-croûte  
Ouverture prévue le 23 septembre
- Diverses recherches en lien avec l'affiche du parc industriel

**M. Alain Laflamme** nous parle de :

- États financiers du Fonds de développement déposés, une rencontre avec le Conseil suivra)
- Régie Beauce Amiante : plusieurs démarches ont été effectuées au niveau de l'accès au lac

**M. Marco Bernard** nous fait un suivi :

- Incendie : 2 sorties
- Comité consultatif d'urbanisme : aucune rencontre
- RIRT : projet de récupération de tubulures d'érablières débutera sous peu

**Madame Émilie Roberge** nous entretient sur :

- Ressources humaines : 1 rencontre
- Rencontre lors de la visite de monsieur Legault : 1 enjeu vécu par chaque municipalité, 2 minutes accordées à chacune pour nommer ses besoins

**M. François Baril** a assisté aux rencontres suivantes par visioconférence :

- Démarches reliées à la clinique mobile de dépistage de COVID-19
- Office municipal d'habitation des Appalaches
- Conseil des Maires
- Une lettre d'appui au Hockey mineur d'Adstock sera faite

**5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES****5.1 Comptes à payer - août 2020**

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois d'août 2020 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 203 142,30 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'août 2020 au montant de 152 295,72 \$ et 50 846,58 \$ pour les prélèvements de salaires d'août est également approuvé.

## 5.2 Brigadier substitut - Jean Thivierge

Attendu la résolution 20-06-7635;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution 20-06-7635 et de nommer monsieur Jean Thivierge comme substitut brigadier de madame Annie Rodrigue en tout temps lorsqu'elle est absente.

20-09-7697

**ADOPTÉ**

## 5.3 Hausse des coûts de locations de salles

Attendu le contexte de la COVID-19;

Attendu que suite à une location de salle, la Municipalité doit faire désinfecter le local et le mobilier;

Attendu que ces mesures entraînent des coûts;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter le coût de location des salles de 35 \$/location.

Tarif pour organismes à but non lucratif, groupes sociaux et communautaires ou toute autre location : 35\$/location.

20-09-7698

**ADOPTÉ**

## 5.4 Financement temporaire TECQ

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une marge de crédit temporaire de 6 mois relative aux sommes à recevoir de la TECQ, ledit montant correspondant à la confirmation du Ministère à cet effet, soit la somme de 930 187\$. Le maire François Baril et la Directrice générale Manon Vachon sont autorisés à signer tous les documents à cet effet.

20-09-7699

**ADOPTÉ**

## 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Une citoyenne écrit au Conseil municipal pour lui demander de revoir la fréquence de ramassage des ordures qui est aux 2 semaines même en été depuis l'implantation du bac de compost. Une lettre sera adressée à la citoyenne que le Conseil prend sa demande en considération et analysera le tout pour 2021.

QUAD Amiante nous fait parvenir une demande d'appui et une demande d'aide financière.

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec nous fait parvenir une demande d'appui dans le cadre de la campagne de sensibilisation concernant les besoins criants en termes de logements sociaux et communautaires.

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers de :

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

**20-09-7700**

**ADOPTÉ**

La MRC des Appalaches nous fait parvenir le rapport d'avancement de la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le Ministère des Transports nous informe qu'il souhaite ajouter un lot dans la demande d'autorisation pour une utilisation à des

fins autres qu'agricoles auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Attendu la résolution 20-05-7630;

Attendu la nouvelle demande d'ajout de lot;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution 20-05-7630 en ajoutant le lot 4 545 749.

**20-09-7701**

**ADOPTÉ**

Les Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches des Appalaches sollicite la Municipalité dans le cadre de leur campagne de sociofinancement d'urgence liée à la COVID-19.

Le Ministère de la Justice par l'entremise de la Direction des Affaires municipales et Habitation nous informe que la demande de cautionnement effectuée pour porter caution au Fonds de Développement populaire d'East Broughton inc. ne sera pas autorisée par le Ministère de la Justice en raison de l'application de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*.

BCTCA Bureau du cinéma et de la télévision de la Chaudière-Appalaches nous fait parvenir la mise à jour de la photothèque de la MRC des Appalaches.

## **7. LOISIRS ET CULTURE**

### **7.1 Permis de réunion - Saison de glace 2020-2021**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Marc-André Cloutier, directeur des loisirs et de la culture, à faire une demande de permis de réunion à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec pour le Centre des loisirs Desjardins pour la saison de glace 2020-2021. Le coût est de 265 \$.

**20-09-7702**

**ADOPTÉ**

### **7.2 Éclairage au Centre des loisirs**

Attendu les soumissions demandées pour procéder au remplacement des luminaires au Centre des loisirs;

Attendu que le deuxième soumissionnaire a dépassé le délai pour faire parvenir sa soumission;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Pierre Mathieu entrepreneur électricien inc. pour le relampage

de fluorescents T8 (86 tubes), remplacement de tous les luminaires 400 qui éclairent la glace, installation des nouveaux luminaires au LED (27 luminaires), modification de connexion, remplacement de lumières murales extérieures, matériel et main d'œuvre au coût de 13 603,91 \$ plus taxes.

20-09-7703

ADOPTÉ

### 7.3 Démolition piscine

Attendu l'état avancé de la piscine municipale;

Attendu que des investissements majeurs étaient à prévoir;  
Attendu le danger relié à cette infrastructure qui ne sera plus utilisée;

Attendu les soumissions pour procéder à son démantèlement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de 9263-1217 Québec Inc. (Centre jardin et Travaux Pamaka) pour démanteler la structure de la piscine jusqu'à un montant maximal de 9 000 \$.

20-09-7704

ADOPTÉ

## 8. TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 Abris pour abrasifs

Ce point sera traité ultérieurement.

### 8.2 Dossier bris gazébo - 215, 7<sup>e</sup> Rue Ouest

Considérant le bris au gazébo du 215, 7<sup>e</sup> Rue Ouest lors de l'abattage d'un arbre;

Considérant que la Municipalité avait embauché un « contractant » pour abattre l'arbre qui était situé au Parc Oasis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité s'engage à rembourser sur présentation de pièces justificatives (facture d'achat) le montant de 499 \$ plus taxes à la propriétaire du 215, 7<sup>e</sup> Rue Ouest.

Le contractant devra rembourser ce montant à la Municipalité.

L'arbre à abattre sera abattu en 2021.

20-09-7705

ADOPTÉ

### 8.3 Ajout collectes matières compostables

Attendu que la dernière collecte de matières compostables est prévue pour le 15 octobre;

Attendu que la chute des feuilles est à peine amorcée présentement;

Attendu le haut taux d'utilisation du bac brun par les citoyens;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter 3 collectes de matières compostables à la fin du calendrier prévu, soit pour les 22, 29 octobre et 5 novembre et ce au coût de 1 015,63 \$ plus taxes par collecte.

20-09-7706

ADOPTÉ

## 9. URBANISME

### 9.1 Dérogation mineure DM 2020-02 - Jonathan Faucher

M. Faucher a fait l'acquisition de la propriété de M. Stéphane Lessard, située au 355, avenue Turcotte. Lorsque l'arpenteur a fait le certificat de localisation, il a constaté que le garage attaché était dérogatoire par rapport à la marge avant de la propriété.

En effet, le garage a été construit à 6,52 m de la ligne avant de la propriété, alors que le règlement stipule qu'il doit être à 7,6 m ou égal à la résidence. Alors, M. Faucher demande à la Municipalité, d'accepter la position du garage à 6,25 m au lieu de 7,6 m, ce qui fait une différence de 1,08 m.

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure DM 2020-02.

20-09-7707

ADOPTÉ

## 10. INCENDIE

### 10.1 Dépôt et rapport annuel au Ministère de la Sécurité publique

Attendu que la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la Sécurité publique relativement à l'établissement de schéma de couverture de risques en matière d'incendie;

Attendu que la MRC des Appalaches s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement que la municipalité d'East Broughton :

dépose et adopte le rapport d'activités de l'an 2019 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre;

transmette le rapport d'activités de l'an 2019 au Ministère de la Sécurité publique.

20-09-7708

ADOPTÉ

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 5 octobre à 19 h 30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 19 h 53.

20-09-7709

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et secr.  
trésorière